

La culture partout, pour tous

Consultation pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec

Mémoire présenté au ministère
de la Culture et des Communications

présenté par Nicolas Paquet et Karina Soucy

août 2016

Résumé

La liberté d'agir constitue un élément crucial du développement de pôles de création culturelle en régions. La décentralisation des instances et programmes est un facteur de motivation pour les artistes, les travailleurs culturels, les décideurs et les publics. Elle favorise le déploiement d'expériences artistiques partout sur le territoire. Avec l'exemple de la croissance du pôle documentaire dans l'Est-du-Québec, ce mémoire montre comment les acteurs locaux peuvent s'unir et saisir les marges de manœuvre disponibles pour créer des événements et des structures cohérents et complémentaires qui nourrissent la vie culturelle de leur région et d'ailleurs.

Présentation :

Nicolas Paquet

Nicolas Paquet est un cinéaste indépendant co-fondateur de franC doc, une maison de production ancrée à Saint-Alexandre de Kamouraska, dans Bas-Saint-Laurent. Il réalise en 2011 son premier long métrage documentaire, intitulé *La règle d'or*. A suivi en 2014 le long métrage *Ceux comme la terre*, présenté entre autres aux Rencontres internationales du documentaire de Montréal et dans une dizaine de villes au Canada.

Nicolas Paquet travaille activement à la vitalité cinématographique de sa région. Il est un des fondateurs du ciné-club Projections Cinédit. Il a participé activement au développement de l'École des métiers du cinéma et de la vidéo du Cégep de Rivière-du-Loup. Il a été membre du comité de mise sur pied du Festival « Vues dans le tête de », premier festival de films de Rivière-du-Loup. Il siège également sur le comité exécutif de DOC Québec et à l'Observatoire du documentaire.

Karina Soucy

Karina Soucy est sociologue et enseigne au Cégep de Rivière-du-Loup, dans le Bas-Saint-Laurent. Elle réalise et produit également des films documentaires au sein de franC doc, la boîte de production qu'elle a co-fondé en 2003 à Saint-Alexandre-de-Kamouraska. On lui doit notamment *Verdoyant pure laine* et *A beau venir qui part de loin*. Karina Soucy s'engage dans son milieu et a participé à l'idéation et au développement de l'École des métiers du cinéma et de la vidéo du Cégep de Rivière-du-Loup.

La culture sur tout le territoire, un atout pour tous et toutes

Objectif: Démontrer la nécessité de favoriser un dynamisme culturel adapté aux réalités locales partout au Québec avec l'exemple du développement d'un "pôle documentaire" dans le Bas-Saint-Laurent.

Voici une belle histoire, celle du développement phénoménal du créneau "cinéma documentaire" dans l'Est-du-Québec, et plus particulièrement du Kamouraska jusqu'à Matane. La première graine a été semée par Vic Pelletier et sa maison de production à Matane, en 1985. Devenue la plus importante maison de production de cinéma et télévision hors-Montréal, Production PVP a permis à des dizaines de jeunes réalisateurs et techniciens de s'établir dans la région et d'y vivre. S'est ajouté au tournant des années 2000 le centre de production Paraloeil. L'organisme a depuis soutenu des films documentaires qui ont voyagé partout au Québec et ailleurs. De plus, le Cinéma Paraloeil présente chaque année plus d'une cinquantaine de films à un public constant et nombreux.

Ces deux piliers, tout comme le festival Carrousel international du film de Rimouski, ont inspiré et entraîné la création de plusieurs maisons de productions de films documentaires, notamment franC doc, Tortuga Films et Tapis rouge films. Mises sur pieds par de jeunes femmes et de jeunes hommes motivés, ces entreprises sont des incubateurs pour des projets artistiques régionaux, des films d'auteurs qui rayonnent au-delà de nos frontières et offrent aux Québécois un regard novateur sur leur réalité. Enfin, le Cégep de Rivière-du-Loup offre depuis sept ans une formation unique au Québec spécifiquement orienté vers la réalisation de films documentaires. Chaque année près de 50 étudiants s'installent dans le Bas-Saint-Laurent pour apprendre les techniques et savoirs cinématographiques propre à ce genre.

L'ensemble de ces acteurs prouvent qu'il est possible de faire germer des pôles de créations spécifiques forts peu importe où l'on se trouve sur le territoire. La concertation

et la collaboration de chacun joue un rôle primordial. Toutefois, sans l'appui des institutions tels que le Conseil des arts et des lettres du Québec, la SODEC et le Ministère de la culture et des communications, auxquels s'ajoute l'apport des municipalités, des organismes régionaux de développement et de partenaires privés, tout ce dynamisme ne se serait jamais épanoui.

Les coupes récentes au sein d'instances régionales de développement menacent la pérennité du pôle d'expertise créé dans l'Est-du-Québec. Il est crucial de s'assurer que ce moteur de vitalité, comme d'autres ailleurs au Québec, puisse continuer à faire jaillir des carrières, des entreprises, des emplois et surtout des œuvres originales en région. Des œuvres "locales" qui touchent directement un public curieux qui ne demande qu'à voir son environnement à l'écran. Des œuvres qui participent à l'éducation citoyenne et créent une synergie dans l'ensemble des communautés d'un territoire. Enfin, des œuvres qui parlent de nous aux cinéphiles de nombreux pays par leurs présentations dans les grands festivals de cinéma et sur les chaînes télévisées internationales (par exemple, le film *La règle d'or* tourné en Abitibi a été diffusé sur les ondes de TV5 Monde).

Le maintien de la vitalité culturelle régionale nécessite une prise en compte des défis et obstacles que rencontrent les créateurs et travailleurs culturels qui vivent à l'extérieur des grands centres. Un festival de films qui se tient à Montréal n'hésitera pas à défrayer les coûts d'une réalisatrice étrangère invitée, mais il n'offrira aucun dédommagement à un cinéaste gaspésien ou saguenéen. Or, le réseautage avec les institutions et pairs des villes comme Québec et Montréal constitue un élément crucial pour conserver une démarche artistique en milieu rural. Se rendre à Montréal pour participer à des rencontres professionnelles peut signifier 10 heures, parfois bien plus, de déplacement avec les coûts que cela implique (transport, hébergement, repas). Ainsi, une inégalité de faits existe entre artistes ruraux et urbains. Pour l'estomper, il importe d'affirmer concrètement l'importance accordée à l'habitation du territoire québécois, de manière dynamique et créative.

Il faut voir les mesures destinées aux régions comme des leviers pour que la culture se vivent et se crée partout sur le territoire. Avant tout, la décentralisation des prises de décisions doit motiver le développement des actions dans les lieux de gouvernance locales et stimuler les organismes de création – notamment les centres d’artistes – à former des piliers solides en harmonie avec les créateurs et les publics régionaux.

Le milieu de l’éducation doit jouer un rôle de premier plan. C’est par la participation des écoles aux événements cinématographique et par la présentation en classe d’œuvres d’ici, accompagnées par les artisans qui les fabriquent, que l’expérience devient susceptible de créer un goût pour notre culture. Ces activités peuvent aussi susciter de nouveaux talents. Mettre les jeunes devant des œuvres qui ne sont pas fait pour des écrans de téléphone rend l’expérience riche et inspirante. En dehors des grands centres, ce type d’approche doit pallier à la plus faible diversité de l’offre. Tous doivent pouvoir grandir en ayant vu certaines des grandes créations de nos artistes. L’offre culturelle doit former le public de demain. D’autre part, le rapprochement entre des cinéastes « locaux » et des jeunes montre qu’une carrière artistique professionnelle peut fleurir et s’épanouir en région. Un contexte plus favorable peut même venir déconstruire l’idée reçue que pour réussir, un cinéaste ou un artiste doit habiter la Métropole.

D’autre part, le dynamisme local devient le prétexte d’échange entre les artistes de différentes régions. Pour certains tournages, des artisans de la Métropole viennent séjourner dans les villes filmées. À l’inverse, les réalisateurs sont parfois appelés à utiliser les services spécialisés d’organismes de Québec ou Montréal, services que le bassin de créateurs locaux ne permet pas d’acquérir. Ces mouvements ne sont pas à sens unique. Ils sont sains car ils créent des réseaux de solidarité et de création. Un climat de réciprocité s’installe aux bénéfices de tous.

En décentralisant les décisions, il est possible de faire en sorte que les programmes et les investissements se moulent aux aspirations des artistes comme à celles des citoyens. En donnant aux acteurs locaux le pouvoir d’agir dans un contexte de proximité sur l’avenir culturel de leur milieu, nous créons un facteur d’adhésion fort qui assure la

continuité et le développement d'initiatives innovantes, souvent pensées en dehors des cadres pré-établis. Les jeunes seront les acteurs de notre culture de demain, il faut leur prouver que nous avons pensé à eux.

Recommandation: Reconnaître les acquis de chaque région et favoriser le déploiement de politiques qui répondent aux aspirations des artistes et organismes peu importe où ils se trouvent sur le territoire. Par des mesures souples et à l'écoute des besoins de chaque région, la politique culturelle devrait favoriser la prise de décision locale en ce qui concerne le déploiement de programmes et d'organismes qui joueront un rôle pertinent dans leur milieu immédiat. Basés sur les besoins des artistes et organismes, les leviers et tremplins financiers et structureaux locaux et régionaux sont les meilleurs atouts pour une identité culturelle forte qui touchera et engagera la population.